



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2950
14 février 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Guerre commerciale Ne pas se laisser embrigader !



Sommet de l'IA
Du bruit, des watts
et surtout des profits

Page 16

Lidl
Travailleurs
en colère

Page 14

**Campagnes
anti-immigrés**
Refuser la division

Pages 3, 5

Leur société

- Droit du sol : une remise en cause scandaleuse 3
- Projet du Medef : le gouvernement aux ordres 3
- Sarkozy : ses chevilles vont avoir plus de mal à enfler 3
- Conseil constitutionnel : garant du droit des puissants 4
- Handicap : une loi... sur le papier 4
- Logement : demande en hausse, construction en baisse 5
- Sans-papiers - Beauvais : des conditions d'accueil indignes 5
- TVA : une équité bien mal placée 5
- Le vol ne passe pas 5
- Éducation nationale : halte aux suppressions de postes ! 6
- Écoles de Paris : contre les fermetures de classe ! 6
- Arras : retard pour les résidences étudiantes 6
- Chambres d'agriculture : la colère, contre quelle cible ? 7
- Le vote des salariés agricoles 7
- Eau : polluée par le profit 7
- Autoroutes : toujours plus chères 7
- Sommet de l'IA : du bruit et des watts 16
- Un progrès gâché par le capitalisme 16

Dans le monde

- Gaza-Cisjordanie : la guerre aux Palestiniens continue 8
- Trump persiste et signe 8
- Sur France Info : deux millions d'humains, "un détail" ! 8
- Palestine : des milliers de prisonniers 9
- Algérie-France : surenchère et vrais enjeux 9
- Ukraine : Trump ou l'impérialisme sans fard 10
- Guerre commerciale : avec la peau des travailleurs 10
- États-Unis : le scandale des opioïdes 10
- Maroc : pour la défense du droit de grève 16

Il y a 80 ans

- Grèce 1944-1945 : Churchill et Staline contre la population 11

Dans les entreprises

- Hôpital Mermoz - Lyon 8^e 12
- PIC - Cestas 12
- Protection de l'enfance 12
- NTN - Allonnes 13
- La Redoute - Wattrelos 13
- CGT Dassault - Cergy 13
- Lidl - Rochefort et Saintes 14
- Lidl - nos lecteurs écrivent 14
- Mulliez : une famille en or 15
- Mulliez et Alinea 15

Refusons d'être les esclaves de leur guerre commerciale !

En proposant d'annexer le Canada et le Groenland ou de prendre le contrôle de la bande de Gaza et de la vider des Palestiniens pour en faire une nouvelle Côte d'Azur, Trump a enchaîné les provocations vis-à-vis des peuples. Et chaque jour qui passe, il promet au monde entier une guerre commerciale sans pitié.

Cela suscite de la peur et bien des inquiétudes dans le monde du travail. Car, si la guerre commerciale n'a rien de nouveau, les travailleurs savent comment le patronat la leur fait payer en leur imposant toujours plus de compétitivité.

En même temps, certains, y compris dans le monde ouvrier, ne cachent pas leur admiration pour Trump. Ils lui attribuent le mérite de défendre les Américains et voudraient que nos gouvernants fassent de même.

Ces deux réactions conduisent au même résultat : nous pousser à serrer les rangs derrière nos capitalistes, c'est-à-dire nos exploités. Et c'est la seule perspective défendue par les partis politiques, de Le Pen jusqu'au PCF, Ruffin et Mélenchon en passant par Macron. Car tous nous rabâchent qu'il faut nous battre pour l'industrie et la souveraineté de la France. Et c'est aussi la politique prônée par les confédérations syndicales, à commencer par la CGT, qui se vante d'avoir des plans pour réindustrialiser la France et assurer sa souveraineté.

Le protectionnisme, défendu parfois au nom du produire local sous prétexte de l'environnement ou de l'emploi, revient toujours à la même chose : mener la guerre économique à coups de taxes douanières.

C'est une politique aussi stupide que nuisible pour les travailleurs. Aucun pays au monde ne vit en autarcie et n'est capable d'être autosuffisant, pas même les États-Unis !

Dans une mise en scène spectaculaire, Trump a signé les décrets imposant 25 % de taxes douanières au Canada et au Mexique. Ces taxes n'ont tenu que 24 heures, le temps qu'il a fallu à la Bourse de Wall Street pour dévisser. Et, loin des caméras cette fois, Trump les a suspendues. Comme tous les démagogues, il a une grande bouche, mais de tout petits bras !

Ces taxes posent autant de problèmes aux capitalistes américains qu'elles en résolvent. Elles handicapent les entreprises américaines, comme General Motors, qui sont installées au Mexique,

et les milliers d'autres qui travaillent avec des sous-traitants basés au Mexique ou au Canada et dont les pièces font parfois plusieurs allers-retours de part et d'autre de la frontière.

La même interdépendance existe entre les États-Unis, la Chine et l'Union européenne. Musk, qui possède une usine Tesla à Shanghai et y vend le tiers de ses voitures, n'a pas du tout envie de se fâcher avec Pékin. Et même si Boeing, rival d'Airbus, peut avoir intérêt à la promotion du patriotisme économique, il achète des moteurs Safran et des systèmes radio produits en France par Thales.

Dans l'enchevêtrement de l'économie mondiale, faire croire que chaque pays peut être souverain économiquement est pur mensonge et démagogie.

Ici, certains travailleurs rêvent d'une version française du « Make America great again ». Mais quand Trump parle des « intérêts des États-Unis », c'est de ses propres affaires et de celles de Musk et compagnie qu'il parle. Il ne se soucie en aucun cas des travailleurs américains forcés de prendre deux emplois pour s'en sortir et qui s'endettent à vie pour se faire soigner.

Et comment croire, ici, que les profits gagnés dans la guerre commerciale par Michelin, Stellantis, Renault, Sanofi ou Thales bénéficieraient aux travailleurs ? Ce sont déjà des groupes florissants, et ils suppriment des emplois et imposent des conditions de travail toujours plus dures.

Cette propagande nationaliste de plus en plus guerrière a un but politique : elle veut nous faire croire que le monde se découpe en blocs de pays concurrents, et pas en classes opposées. Elle veut nous faire croire que nos intérêts sont ceux de notre patron et des actionnaires. Et cela, pour nous forcer à accepter tous les diktats des capitalistes : la course au profit et au moins-disant, leur refus de payer des impôts et leur rejet des réglementations sociales et environnementales qui sont, à leurs yeux, autant d'entraves à la compétitivité du pays.

Eh bien non, cette guerre économique n'est pas la nôtre, refusons d'en être la chair à canon ! Il y a un autre choix : nous battre contre la domination patronale pour en finir avec la mise en concurrence des travailleurs et avec cette guerre commerciale qui détruit les hommes et la planète.

Nathalie Arthaud



Usine General Motors au Mexique.

SERGIO MALDONADO REUTERS

Droit du sol : une remise en cause scandaleuse

La remise en cause du droit du sol à Mayotte a offert à la droite et à l'extrême droite une tribune pour mettre en cause ce droit sur l'ensemble du territoire.

Pour ne pas être en retard dans la démagogie, Bayrou a promis un débat sur « l'identité française ». Quant à Olivier Faure, le premier secrétaire du PS, il a déclaré que ce sujet n'était pas tabou ! Mais, contrairement aux mensonges de tous ces politiciens, ce n'est pas parce que les expulsions sont en hausse de 26,7 %, et qu'il y a moins de régularisations, que la situation du reste de la population s'améliore. Les licenciements massifs, la pauvreté qui monte n'ont en effet rien à voir avec la présence ou non de travailleurs étrangers, mais tout à voir avec la cupidité des capitalistes. Alors, il est de plus en plus nécessaire, quand on veut faire diversion, d'agiter les préjugés

contre les étrangers.

Nombre de parents d'origine étrangère espèrent que leur enfant né en France acquerra la nationalité sans trop de problèmes. En réalité, ces dernières années, des obstacles ont été inventés pour limiter l'accès à la nationalité des enfants nés sur le territoire. Rendre cette naturalisation encore plus aléatoire reviendrait à maintenir une épée de Damoclès au-dessus de la tête des travailleurs immigrés, en les rendant plus précaires face à l'exploitation des patrons, des logeurs, etc.

La logique humaine voudrait que tout enfant né dans le pays, comme toute personne y résidant depuis quelques mois et participant au travail commun,

ait les mêmes droits que les autres habitants. Mais la logique humaine n'a rien à voir avec celle des gouvernants. Pour Gérard Darmanin, l'actuel ministre de la Justice, « Il faut vouloir être Français », et « il faut peut-être parler sa langue et connaître son histoire » pour « mériter la nationalité ».

Mais que signifie « être Français » aujourd'hui ? Discuter de cela en termes d'« identité » n'a aucun sens. Un patron et en particulier un grand patron, tel Bernard Arnault, n'a même pas besoin de prouver qu'il est bien français pour recevoir des subventions de l'État en plus des compliments d'un Bardella. Il a même le droit de s'exprimer dans les médias pour se plaindre de payer trop d'impôts dans le pays. Mais, en revanche, pour nombre de



Lors d'une manifestation contre la loi Darmanin, en janvier 2024.

travailleurs, avoir la nationalité n'empêche nullement de subir des conditions de travail qui se dégradent, de se faire licencier voire jeter à la rue. Que signifie concrètement le droit du sol quand on est expulsé de son logement faute de pouvoir payer un loyer ?

Les travailleurs, qu'ils aient ou non les mêmes papiers, ont en commun leur identité de classe. Ensemble, ils font tourner toute la société. Et quand les capitalistes s'en prennent à certains, c'est la vie de tous qui se dégrade.

Aline Urbain

Projet du Medef : le gouvernement aux ordres

Vendredi 7 février, le Medef, l'organisation des grands patrons, a envoyé au gouvernement Bayrou sa liste d'exigences à transformer au plus vite en nouvelles lois.

Après les cris d'orfraie du milliardaire Bernard Arnault contre la surtaxe exceptionnelle sur les grandes entreprises, pourtant très faible et limitée à un an, le chantage patronal se poursuit. Donc, sous prétexte de défendre l'« attractivité » et la « compétitivité » des grandes entreprises, le Medef a rédigé

un « projet de loi » sur mesure qui devrait garantir les profits, soit les 100 milliards d'euros versés aux actionnaires du CAC 40 en 2024 en dividendes et en rachats d'actions. Il est donc question de payer moins d'impôts, avec moins de règles et avec davantage encore de subventions publiques.

Cette fois, le Medef ne se cache même pas de défendre les intérêts des plus gros : il réclame que les projets d'investissement supérieurs à 100 millions d'euros soient déclarés « d'intérêt national majeur ». Cette mesure exclusivement destinée aux grandes entreprises leur permettrait de ne plus avoir à attendre et à respecter, passé un délai de deux ou six mois, les procédures d'urbanisme et d'environnement, y compris

pour les sites industriels dangereux dits Seveso. La réglementation existante n'a pourtant jamais empêché les patrons de mettre en danger la vie des travailleurs et des populations, comme l'a montré l'incendie de l'usine Lubrizol en 2019, classée Seveso à haut risque. Mais ils exigent d'avoir les mains encore plus libres. Le « projet de loi » du Medef a été très vite et très obligeamment relayé par la presse, permettant à la Confédération des

PME de s'engouffrer dans la brèche au nom des petites et moyennes entreprises.

« Il y a au moins la moitié des mesures que nous pouvons reprendre », a déclaré deux jours plus tard et sans surprise le ministre de l'Économie Éric Lombard. Cette dernière feuille de route du Medef montre comment les patrons sont organisés et savent se faire entendre de l'État. À bon entendeur, salut ?

Marlène Stanis

Sarkozy : ses chevilles vont avoir plus de mal à enfler

« Comment peut-on reprocher à ce président d'avoir une Rolex ? » avait dit Jacques Seguela en 2009 pour défendre Sarkozy. « Si, à 50 ans, on n'a pas une Rolex, on a quand même raté sa vie », avait-il ajouté. Il ne pouvait savoir qu'en plus, à 70 ans, un bracelet électronique aurait été nécessaire.

C'est en effet ce qui orne la cheville de l'ex-président depuis le 7 février, suite à sa condamnation dans l'affaire dite « des écoutes », aussi appelée affaire « Paul Bismuth ». Sarkozy aurait cherché à corrompre

un magistrat de la Cour de cassation pour obtenir des informations sur un autre dossier dans lequel il était impliqué, l'affaire Bettencourt. C'est donc la première fois qu'un ancien président de la République purge une peine ferme. Encore que, au lieu de faire un an de prison, il n'est astreint qu'au port de ce bracelet. Rien à voir avec les peines fermes prononcées suite à des comparutions immédiates, parfois pour simple fait de manifestation. Le bras de la prétendue justice fait bel et bien une grande différence

entre qui a une Rolex et qui n'en a pas.

Les horaires de sortie de Sarkozy sont, du moins sur le papier, limités à la journée, et ses déplacements à l'étranger soumis à l'autorisation du juge d'application des peines. Cette grande liberté de mouvement lui permettra de se rendre régulièrement au tribunal, puisque le procès des financements libyens de sa campagne de 2007 se poursuit. On ne sait pas si les portiques des tribunaux sonneront à son passage !

Thomas Baumer

Fêtes régionales

Montbéliard

Samedi 22 février
à partir de 15 heures
La Roselière (Champ de foire)

à 18 heures : débat avec
Nathalie Arthaud

Saint-Denis

Samedi 8 mars,
de 16 heures à minuit
Salle de la

Légion-d'Honneur
à 18 heures : débat avec
Nathalie Arthaud



Beauvais

Dimanche 2 mars
à partir de 11 heures
Espace du Pré-Martinet

Conseil constitutionnel: le garant du droit des puissants

Une nouvelle question agite le monde de la politique : Richard Ferrand est-il digne d'être nommé président du Conseil constitutionnel ?

Pour Macron, qui l'a désigné pour le poste, et sa cour, la messe est dite. Richard Ferrand est digne de tous les honneurs et apte à toutes les charges pour la simple et excellente raison que c'est un ami fidèle du Président. C'est même un de ceux qui ont contribué, il y a bientôt dix ans, à le fabriquer et à le propulser vers l'Élysée. Pour les opposants, non seulement Ferrand n'a aucune compétence pour se prononcer en droit sur les lois, ce qui est l'occupation habituelle dudit Conseil, mais il traîne derrière lui une casserole judiciaire du plus mauvais effet.

En revanche, tous sont d'accord pour dire qu'il s'agit d'une nomination politique. Le Conseil constitutionnel aura en effet rapidement à se prononcer sur de délicats dossiers qui tournent autour de la possible accession au

pouvoir de Marine Le Pen et de son parti. Le Pen pourra-t-elle être candidate si elle est condamnée pour des emplois fictifs au Parlement européen ? Les projets de loi du RN sur l'immigration sont-ils constitutionnels ? Peut-on organiser un référendum à ce propos ? Et, s'interrogent la gauche et ses relais médiatiques, le Conseil constitutionnel protégera-t-il la population contre les mesures d'un éventuel gouvernement RN en les déclarant illégales ?

Avec ou sans Ferrand, le Conseil constitutionnel n'épargnera aucun mauvais coup aux travailleurs, toute son histoire le montre. En avril 2023, cette institution a validé le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans, repoussant tous les arguments juridiques avec lesquelles députés de gauche et confédérations

syndicales prétendaient défendre les travailleurs. Les prétendus sages et leur président, le socialiste Fabius, étaient même alors présentés comme le dernier espoir alors que les manifestations n'avaient pas suffi à faire reculer le gouvernement. Il est vrai que, en janvier 2024, ces mêmes juristes ont rejeté une partie des dispositions de la loi immigration de Macron et Darmanin. Mais ce n'était que partie remise du point de vue législatif et cela n'a pas empêché le rouleau compresseur xénophobe d'avancer et l'État de prendre mille et une mesures contre les immigrés et les sans-papiers.

Ce Conseil, comme toute la Constitution de 1958 qu'il est censé défendre, est, sous ses dehors d'impartialité juridique, à l'image de l'indépendance de l'État par rapport à la population et même par rapport aux élus, pourtant triés sur le volet, qui parviennent au Parlement. Il peut défaire les lois



Les membres du Conseil constitutionnel.

votées par les députés. Il peut imposer des lois, même lorsqu'elles ne sont pas votées, même lorsqu'elles sont manifestement rejetées par l'écrasante majorité de la population. Il peut aussi s'asseoir sur la loi, comme il l'a fait par exemple en 1995. Le Conseil constitutionnel avait alors approuvé les comptes de campagne présidentielle des candidats Chirac, élu, et Balladur, alors qu'ils étaient abondés par des millions de francs d'origine inconnue et crevaient tous les plafonds de dépenses légaux. Mais, d'après le président du Conseil de l'époque, le socialiste Roland Dumas, rejeter les

comptes et donc l'élection aurait nui à l'ordre public.

Loin d'être une garantie démocratique, le Conseil et toute la Constitution se veulent, et sont, une garantie de la permanence du pouvoir de l'État et, au-delà de lui, de la classe dominante. C'est bien pourquoi dire comme le faisait la CGT en 2023 à propos de la réforme des retraites et comme le prétendent encore aujourd'hui les partis de la gauche de gouvernement, que « *le Conseil constitutionnel [...] est garant du respect des droits et libertés fondamentaux des citoyens* » est une mauvaise plaisanterie.

Paul Galois

Handicap : une loi... sur le papier

Le 10 février, à l'appel du collectif Handicaps, qui regroupe 54 associations, des centaines de manifestants se sont rassemblés à Paris, réclamant l'application, d'une loi votée vingt ans plus tôt.

Écoles, bibliothèques, hôpitaux, mairies, cinémas, théâtres, grandes surfaces, restaurants... les établissements recevant du public ne sont pas, pour moitié d'entre eux, accessibles aux personnes souffrant d'un handicap, vingt ans après

la loi qui devait en faire obligation et un demi-siècle après une première loi sur le même sujet.

Quelques progrès en matière de scolarisation des enfants handicapés ont certes été faits : seuls 120 000 d'entre eux étaient scolarisés

en « milieu ordinaire » en 2005, contre 490 000 aujourd'hui. Mais, outre que ces progrès sont lents, c'est le moins qu'on puisse dire, un grand nombre de ces jeunes n'ont en fait accès qu'à quelques heures d'enseignement hebdomadaire.

La loi sur le handicap de 2005 imposait l'accessibilité de 100 % des logements neufs, et celle des logements existants lorsque

des travaux y étaient faits. Mais cette injonction avait tout de suite été contournée jusqu'à ce qu'elle soit carrément contestée en 2018 par une loi ELAN, dont les deux premières lettres sont pour « évolution du logement ». La part de logements pleinement accessibles dans les constructions neuves y était réduite à 20 %, tandis que les 80 % restant étaient désormais « évolutifs » : ils pouvaient devenir accessibles ultérieurement « par des travaux simples ». Les travaux en question peuvent en réalité s'avérer fort complexes et atteindre 30 000 euros en nécessitant l'intervention de sept corps de métiers différents ! Il existe bien des aides, mais elles laissent souvent un reste à charge beaucoup trop lourd et la nécessité d'avancer l'argent conduit à l'abandon de nombreux projets. Peu importent les conséquences, tant pour ceux qui souffrent

d'un handicap que pour les aidants et le personnel intervenant à domicile !

Une estimation chiffre à 221 000 le nombre de personnes qui vivent dans un logement inadapté à leur handicap ou qui rencontrent des difficultés pour sortir seules de chez elles, voire ne le peuvent pas du tout, notamment parce qu'elles vivent dans un immeuble sans ascenseur ou quand celui-ci est en panne. On verra si le projet de loi visant à raccourcir les délais de réparation des ascenseurs aboutit à quelque chose, alors qu'il rencontre déjà l'hostilité des sociétés concernées.

Un handicap dont il faudra se débarrasser, c'est celui d'une société dans laquelle un petit nombre de promoteurs et d'entreprises du bâtiment n'hésitent pas à passer par-dessus des lois ou à faire changer les dispositions concrètes qui gênent leurs profits.

Jean Sanday



Une militante du Collectif de lutte des handicapés en... 2014.

Logement : demande en hausse, construction en baisse

L'impossibilité pour le capitalisme de résoudre la crise du logement saute aux yeux à la lecture du trentième rapport annuel de la Fondation pour le logement des défavorisés, ex-Fondation Abbé Pierre.



MAXIME JEGAT

« La crise du logement et la crise sociale n'ont jamais été aussi fortes avec 350 000 personnes sans domicile et 11,2 millions de personnes en situation de pauvreté, un accès au logement social en baisse et des expulsions en hausse », résumant les auteurs du rapport. Quant à Mayotte, avant même le cyclone, 28 % des logements y étaient privés d'eau courante et quelque 100 000 pauvres étaient réduits à habiter des bidonvilles. Ils n'ont été pris en compte que pour les expulser hors de l'île ou vers des hébergements encore plus précaires, en prise directe avec le cyclone ! Mais les 735 personnes mortes dans la rue en métropole l'an dernier, recensées par un collectif qui tentait de leur venir en aide, ne comptent pas davantage.

Aucune solution n'est en vue car le marché de la construction est en berne, avec 263 000 logements mis en chantier en 2024 après 287 000 en 2023 et 368 000 en 2022. Alors que la demande de HLM explose, les logements dits sociaux disponibles se raréfient, et encore davantage ceux à loyer accessible. De plus, un marché immobilier florissant ne signifie pas des logements pour les familles populaires. Par exemple, en 2007, le nombre de constructions avait atteint des sommets pendant trois années consécutives, soit près du double des mises en chantier actuelles. Mais, en fait, l'investissement locatif privé, dopé d'avantages fiscaux considérables, enfantait des constructions « inaccessibles à la plus grande partie des demandeurs de

logements ». Cette spéculation immobilière entraînait une augmentation du prix des terrains, préjudiciable à la construction sociale. Et dans 80 % des constructions de HLM, les loyers étaient encore au-dessus des moyens des personnes en attente.

Depuis lors, la précarité s'est accrue et les 203 000 hébergements d'urgence sont bien insuffisants. Chaque soir, entre 5 000 et 8 000 personnes à la rue, dont 1 000 à 3 000 enfants, ne trouvent pas de place, et encore s'agit-il uniquement de celles qui ont réussi à joindre le 115 ou n'ont pas renoncé à le faire. L'argent consacré à l'hébergement d'urgence a diminué et les chances d'accéder à un logement se réduisent également car l'État prélève plus d'un milliard d'euros par an sur les organismes d'HLM, entraînant une augmentation des loyers et un ralentissement des constructions.

Pour renverser la vapeur, les travailleurs ne peuvent compter ni sur les lois du marché ni sur l'État. Comme l'écrivait déjà Friedrich Engels, il y a un siècle et demi : « Aussi longtemps que subsistera le mode de production capitaliste, ce sera folie de vouloir résoudre isolément la question du logement ou toute autre question sociale concernant le

Jean Sanday



À Beauvais, en décembre.

Sans-papiers – Beauvais : des conditions d'accueil indignes

L'association Solidarité migrants de l'Oise dénonce le fait qu'à Beauvais, le nombre de places d'hébergement pour les migrants est passé de 40 à 30.

Tous les soirs, devant la gare, environ 80 migrants se retrouvent, nombre en augmentation régulière. Hommes, femmes et enfants attendent dans le froid le Samu social, dans l'espoir d'un repas et d'un point de chute pour la nuit. Si les femmes et les enfants peuvent espérer être hébergés dans une salle municipale, beaucoup d'hommes doivent se contenter de se réfugier dans des recoins insalubres. Certains migrants, des familles parfois, se voient proposer de prendre le bus pour Creil ou d'autres villes de l'Oise afin d'y dormir. Les enfants font ainsi parfois plus d'une heure de bus pour aller à l'école, le matin, à Beauvais. À 7 heures, les hébergements ferment et tout le monde se retrouve dehors dans le froid pour la journée. Certains migrants essaient de se réchauffer à la gare, mais le service d'ordre bloque les portes dans le but de créer des courants d'air. Toutes les prises électriques de la gare ont été déconnectées pour les empêcher de recharger leurs portables. Quand s'arrêtera la trêve hivernale, le 31 mars, il n'y aura même plus de possibilité d'hébergement la nuit car le ministère coupe les crédits.

À ces conditions de vie insupportables s'ajoutent les refus administratifs, la peur d'être contrôlé que connaissent tous les

sans-papiers. Même ceux qui veulent les aider ont de plus en plus de mal à le faire, conséquence des discours anti-immigrés que répandent les politiciens en mal de démagogie. Fin janvier, lors d'une réunion, l'association Solidarité migrants rappelait qu'en décembre 2022 Darmanin avait demandé aux préfets, dans le cadre d'une circulaire concernant les migrants, de « leur rendre la vie impossible ». Aujourd'hui, Bayrou poursuit cette politique raciste en évoquant le « sentiment de submersion » qu'engendrerait l'immigration, faisant consciemment écho au « grand remplacement » de Zemmour. Cette politique ne manque pas d'être relayée localement : un responsable de la préfecture a osé déclarer que, si des gens dorment dans la rue, c'est à cause de ceux qui refusent d'obtempérer à une obligation de quitter le territoire français (OQTF) et qui prennent les places dans les centres d'hébergement !

Il y a deux mois, le 18 décembre 2024, quelques dizaines de manifestants se réunissaient sur la place de Beauvais pour exprimer leur solidarité lors de la Journée internationale des migrants. Une vingtaine de migrants ont participé au cortège malgré les risques de répression. Un pied de nez aux idées réactionnaires et racistes qui se développent aujourd'hui.

Correspondant LO

TVA : une équité bien mal placée

Le gouvernement a suspendu son projet d'obliger les auto-entrepreneurs à collecter la TVA à partir de 25 000 euros de chiffre d'affaires, ce qui diminuerait leurs revenus ou les amènerait à augmenter leurs prix. Mais l'idée n'est pas abandonnée, sous prétexte d'équité avec les artisans soumis à la TVA.

La TVA est un impôt payé par tous et qui n'a rien d'équitable, les riches comme les pauvres étant au même niveau. En l'étendant, le gouvernement veut, en fait, taxer encore plus les classes populaires.

Fibrouge

Le vol par effraction ne passe pas

Face à la mobilisation des associations, le gouvernement a rétabli dans le budget 15 millions d'euros dédiés à la recherche contre les cancers pédiatriques, qui avaient été supprimés.

Eh oui, la santé humaine, même celle des enfants, n'est pas « sanctuarisée », contrairement à celle des profits des fabricants d'armes, puisque le budget des armées reste en hausse de 3,3 milliards d'euros !

Éducation nationale : halte aux suppressions de postes !

Les enseignants des écoles parisiennes étaient en grève mardi 11 février contre la fermeture de 167 classes dans le primaire à la prochaine rentrée. Ils ont manifesté avec les parents devant le rectorat.

Le nombre de suppressions de postes dans les écoles a maintenant été communiqué pour tout le pays, et dans bien des académies il est important. En Haute-Garonne, une manifestation a eu lieu le 10 février à Toulouse pour protester contre les 199 fermetures de classes annoncées pour seulement 53 ouvertures. L'académie de Lille compterait 127 postes supprimés après 250 déjà l'an dernier. Le ministère en annonce 22 en moins en Guadeloupe et 21 en Martinique. Dans l'académie d'Amiens, 29 postes seront retirés en primaire.

Les responsables de l'Éducation nationale se défendent en disant qu'ils ne font que suivre la diminution du nombre d'enfants scolarisables en écoles maternelles et primaires dans certaines académies et qu'ils créent des postes ailleurs, en particulier en banlieue parisienne. Mais au total on comptera quand même 470 postes en moins l'année prochaine à ce niveau. Dans la même logique, ces responsables tentent de se justifier en affirmant que

des postes seront créés en collèges et lycées, là où ils doivent reconnaître que les effectifs augmentent. C'est un bien piètre alibi alors que tout le monde sait, à commencer par eux-mêmes, que les difficultés rencontrées en sixième et après sont la conséquence de ce qui n'a pas été assimilé en primaire ! D'ailleurs, dans certaines académies, les rectorats n'ont pas fait de détail. En Picardie par exemple, les suppressions de postes en primaire n'ont pas empêché qu'il y en ait 43 dans les collèges et 16 dans les lycées.

Cette manière de déshabiller le petit Pierre pour ne même pas habiller le petit Paul est inacceptable. Partout les enseignants constatent qu'ils ne sont pas assez nombreux pour pouvoir travailler en petits groupes et avoir le temps de consacrer l'attention nécessaire à chaque élève en difficulté. Partout les parents affirment qu'il faudrait des remplaçants en nombre suffisant pour que les professeurs absents puissent être remplacés et que les enfants ne perdent pas de nombreux



À Nanterre le 11 février.

jours de classe. Et que dire des élèves en situation de handicap à propos desquels le ministère proclame à longueur de circulaire les vertus de « l'éducation inclusive » sans pour autant fournir l'encadrement indispensable ? La baisse démographique aurait pu, dans une très faible mesure, augmenter mécaniquement le nombre d'enseignants par élève. Mais même cela le gouvernement n'en a pas voulu, sans parler de créer de nouveaux postes.

Pour ne pas être censuré par le Parti socialiste, François Bayrou avait renoncé à son projet de supprimer 4 000 postes. Cela n'a pas empêché la moulinette à postes de tourner au ministère et dans les rectorats,

et aujourd'hui parents et enseignants indignés découvrent quelle triste réalité on leur promet à la prochaine rentrée. Celles et ceux qui brandissent les

banderoles « école en danger » et descendent dans la rue pour faire bouger les choses ont donc mille fois raison.

Daniel Mescla

Écoles de Paris : contre les fermetures de classes

Mardi 11 février, 60 % des enseignants du primaire étaient en grève à Paris et un quart des écoles étaient fermées.

Plus d'un millier de professeurs et travailleurs des écoles, parents et enfants se sont retrouvés le matin devant le rectorat pour s'opposer à la baisse des moyens envisagée pour l'année scolaire prochaine.

En effet, suivant le nouveau budget du gouvernement Bayrou, 470 suppressions de postes d'enseignants du primaire sont programmées au niveau national, dont 110 à Paris. S'ajoutant à celles des années passées, ces suppressions conduisent à ce que, certains jours, plus de cent remplacements ne sont pas assurés à Paris, selon la CGT. Privés d'enseignement, les élèves concernés sont alors généralement répartis dans d'autres classes de l'école, faisant augmenter des effectifs déjà trop élevés.

Pour pallier le manque de remplaçants, les décideurs académiques n'ont donc rien trouvé de mieux que d'annoncer la fermeture de 167 classes et, chose nouvelle, la remise en cause de la décharge des directeurs d'écoles. Exemptés, depuis

1982, du travail d'enseignement dans les écoles de plus de quatre classes, les directeurs parisiens peuvent se consacrer davantage aux élèves en difficulté, aux relations avec les parents ou à la gestion des projets pédagogiques. Au nom de l'égalité avec les autres villes, ils devraient, à la rentrée prochaine, occuper les postes de professeurs des écoles non créés dans le budget Bayrou.

Pour dénoncer ces dégradations, une partie des personnes présentes au rassemblement a organisé un comité d'accueil à la ministre de l'Éducation, Élisabeth Borne, qui n'avait pas eu de meilleure idée que de visiter une école voisine un jour de grève. Un autre groupe a défilé dans les rues jusqu'à la Bourse du travail, avant de discuter des suites à donner dans une assemblée générale où plus de deux cents enseignants étaient présents. Deux journées de grève ont été déjà annoncées pour la reprise des cours début mars.

Correspondant LO

Arras : retard pour les résidences étudiantes

À Arras, dans le Pas-de-Calais, des chantiers pour des résidences étudiantes ont pris jusqu'à quatre ans de retard. Le promoteur immobilier Groupe City, qui est responsable des constructions, continue, lui, de s'en mettre plein les poches à travers le monde.

À Arras, des chantiers démarrés depuis cinq ans sont bien loin d'être terminés. C'est le cas d'une résidence qui devait accueillir 450 étudiants. Le projet avait été présenté par les journalistes et les élus locaux comme idéal, comportant des studios étudiants et des salles de sport et d'étude. Mais l'entreprise à l'origine du projet a cessé de payer des fournisseurs et le chantier s'est arrêté pendant des mois, ne reprenant

que fin novembre 2024.

Pourtant, la filiale du Groupe City, ex-Fiducim, appartient à deux patrons qui ont fait des dizaines de millions d'euros de chiffre d'affaires ces dernières années. Ceux-ci enchaînent les projets dans le Nord, à Paris et même en Polynésie ou aux Antilles. À l'île Maurice, leur projet de résidence a fait réagir des militants écologistes contre la menace que représente cette construction pour la faune et la flore. Mais pour

ces patrons véreux, seul leur business compte et, de ce côté-là, tout va bien. L'un d'eux soulignait d'ailleurs en 2023 « la solidité et la bonne santé financière du groupe ». On veut bien les croire puisque, quelques mois auparavant, ils s'étaient offert le club de foot de Versailles comme petit cadeau.

Sur les chantiers dans la région, les patrons répondent cyniquement que, oui, ils sont en retard mais que « on ne cuit pas une baguette de pain » ! En attendant, pendant qu'eux ont leur pain cuit, des centaines d'étudiants à Arras galèrent toujours pour trouver de quoi se loger.

Correspondant LO

Chambres d'agriculture : la colère, contre quelle cible ?

Fin janvier, les élections des chambres d'agriculture se sont soldées par un recul notable de la FNSEA, essentiellement au profit de la Coordination rurale.

Alors que, lors des élections de 2019, les listes FNSEA/Jeunes agriculteurs avaient décroché la quasi-totalité des chambres départementales, elles en ont cette fois perdu 14 au profit de la Coordination rurale, qui n'en avait que trois auparavant. La liste indépendante des « Ultras de l'A64 », dont les membres s'étaient illustrés dernièrement en bloquant l'autoroute A64, s'est imposée en Haute-Garonne. La Confédération paysanne,

marquée à gauche, conserve, elle, ses 20 % de voix, et a remporté le scrutin en Ardèche.

Parmi les 2,2 millions d'électeurs qui étaient appelés à ces élections, il y avait 400 000 chefs d'exploitation, et autant de salariés agricoles. Mais c'est le premier collège, celui des chefs d'exploitation, qui compte, car les règles du scrutin permettent à la liste gagnante dans ce collège d'avoir la direction

de la chambre d'agriculture départementale. C'est ainsi que, en 2019, les listes FNSEA/JA avaient remporté la direction de 86 chambres départementales sur 88 alors qu'elles n'avaient recueilli que 55 % des voix des chefs d'exploitation.

Depuis un demi-siècle, la FNSEA cogère les chambres d'agriculture avec l'État, en bonne entente avec les entreprises du secteur agroalimentaire. Cela signifie qu'elle a eu largement la main sur leur budget, qui est annuellement de 800 millions d'euros pour l'ensemble, dont 100 millions réservés à « la représentation des intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics ».

La direction des chambres d'agriculture, c'est aussi l'accès à de nombreuses autres instances, comme la Safer, chargée de réguler la vente des terrains agricoles. Par exemple, Thierry Coué, dirigeant de la FNSEA en



Le 18 janvier, sur l'autoroute A64.

N. SAINT-AFFRE LA DÉPÊCHE DU MIDI

Bretagne et producteur de porcs, a cumulé jusqu'à 18 mandats (selon l'enquête du média indépendant Splann), dont un à l'Anses – l'agence de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail –, un au Comité régional nitrate, ou encore au Conseil national de la transition écologique.

C'est cette cogestion que nombre d'agriculteurs reprochent à la FNSEA. Cela s'est exprimé au cours des dernières mobilisations.

Les nouveaux élus de la Coordination rurale à la tête des chambres d'agriculture, quels que soient leurs discours électoraux, vont participer à ce système de cogestion, et peut-être décevoir à leur tour. Mais les actions musclées organisées par les membres de cette Coordination contre les marchandises importées et contre des élus écologistes, comme les

menaces proférées contre les fonctionnaires chargés de contrôler les exploitations agricoles, veulent faire écho à la radicalisation des agriculteurs qui se reconnaissent dans ces actions violentes. Le positionnement à l'extrême droite de cette Coordination pourrait en faire un vivier pour des militants voulant ainsi ajouter le geste violent à la parole.

Dans une période où la crise s'accroît et les faillites de petites entreprises se multiplient, c'est un courant de petits-bourgeois en colère qui pourrait se développer. Les vrais responsables de la ruine qui menace les petits agriculteurs sont la loi du marché capitaliste, ses banques et ses trusts. En voulant les épargner, un tel mouvement « radical » pourrait au contraire devenir une menace pour la classe ouvrière.

Charles Legoda

Autoroutes : toujours plus chères

L'Autorité de régulation des transports vient de publier le montant des bénéfices amassés par les sociétés d'autoroutes en 2023. Sans surprise, ils sont colossaux. En moyenne, sur les 9 000 km que l'État a confiés à leur gestion, les sociétés d'autoroute empochent 1 million d'euros tous les deux kilomètres.

L'État a privatisé la grande majorité du réseau autoroutier jusqu'en 2031 sous prétexte de permettre leur entretien régulier. Ainsi, il a offert une véritable poule aux œufs d'or, pratiquement sans contrepartie, au groupe Vinci (ASF) qui affiche le plus gros profit avec

1,67 milliard d'euros. Eiffage (APRR), arrive en deuxième position avec plus d'un milliard d'euros. Chaque année, le contrat de concession permet à ces géants du BTP d'augmenter leurs tarifs. Et ils ne s'en privent pas : 4,72 % d'augmentation en 2023, 3 % en 2024 et encore une augmentation de 1 % des péages au 1^{er} février 2025.

En prenant le pouvoir à la noblesse en 1789, la bourgeoisie française avait supprimé les douanes, octrois et autres péages intérieurs pour unifier le pays. En les rétablissant, elle démontre qu'il est plus que temps de la renverser.

A. U.

Le vote des salariés agricoles

Les salariés agricoles étaient aussi appelés aux urnes, mais pour choisir seulement six élus sur un total de 34 à 37 par chambre d'agriculture. Cette sous-représentation des salariés explique

peut-être la faible participation, inférieure à 10 % dans la majorité des départements. Les élus ont été en grande majorité des représentants CFDT, suivis de la CFTC, de la CGT et de l'UNSA.

Eau : polluée par le profit

D'après un rapport de la Commission européenne, la pollution de l'eau est de plus en plus massive en Europe. Pourtant, les efforts pour la combattre restent très loin du compte..

Plus de la moitié des eaux superficielles sont contaminées, polluées ou dégradées. Quant aux nappes phréatiques, si leur pollution recule en Europe, ce n'est pas le cas en France, qui fait figure de mauvaise élève avec 31 % de ses eaux souterraines souillées par des pesticides, des nitrates, etc.

Les trusts de la chimie

vendent massivement aux paysans des pesticides très toxiques et des engrais bourrés de nitrates. Ils n'ont jamais développé des recherches pour fabriquer des produits moins dangereux car cela ne serait pas bon pour leurs profits et ceux de l'agriculture industrielle. Pour les mêmes raisons de rentabilité, de

nombreuses usines rejettent massivement une partie de leurs déchets dans l'eau : microplastiques, mercure, plomb, PFAS, etc.

Les capitalistes font aussi du profit sur la dépollution des eaux. En effet, celles-ci sont désormais tellement contaminées qu'il faut utiliser des méthodes de plus en plus sophistiquées pour les rendre potables. Cela constitue une source de profits pour les trusts qui vendent le matériel et les techniques d'assainissement.

D'ailleurs, pour les trois groupes qui monopolisent 70 % de la distribution et de l'assainissement de l'eau en France, c'est un bon prétexte pour faire exploser son prix de vente. Cela n'empêche pas la qualité de l'eau courante de se dégrader car, pour la dépollution comme pour le reste, les capitalistes ne font pas les investissements nécessaires. On comprend mieux pourquoi le premier d'entre eux, Veolia, a encore augmenté ses profits de 15 % en 2024, avec plus de 1,5 milliard d'euros.

Arnaud Louvet



Station d'épuration.

SYNDICAT DES EAUX LOIRE LIGNON

Gaza-Cisjordanie : la guerre aux Palestiniens continue

En se déclarant partisan de la déportation des Palestiniens de Gaza, Trump a repris à son compte le programme de l'extrême droite israélienne, ainsi encouragée à poursuivre la colonisation et le nettoyage ethnique des territoires palestiniens.

Il n'y aura pas besoin de soldats américains pour appliquer le plan de Trump, a assuré Netanyahu dimanche 9 février, Israël « fera le travail ».

En massacrant les Palestiniens – plus de 48 000 selon le dernier bilan – et en dévastant totalement la bande de Gaza, l'armée israélienne a amplement montré comment elle entendait faire ce « travail ». Plus d'un demi-million de personnes qui avaient fui à pied le nord du territoire sont rentrées chez elles, la plupart n'ayant rien de plus que ce qu'elles avaient pu emporter. La majorité n'a retrouvé que des décombres là où se trouvait autrefois leur maison. Les autorités israéliennes continuent d'empêcher

l'acheminement de caravanes susceptibles d'accueillir des Palestiniens privés de toit, contrevenant ainsi à ce qui était prévu par le volet humanitaire de l'accord de cessez-le-feu. En représailles, le Hamas a menacé lundi 10 février de suspendre la libération des otages. Trump, lui, a promis « l'enfer » sur Gaza si les otages ne sont pas libérés. Fort de son appui, le gouvernement israélien peut, à tout moment, décider de reprendre les bombardements. Et, même pendant la trêve, l'armée israélienne continue de faire des victimes : selon la défense civile de Gaza, trois Palestiniens ont été abattus pour s'être « trop rapprochés » des positions israéliennes.



Bombardement sur le camp de Jénine, le 2 février.

Deux jours après avoir accepté un cessez-le-feu à Gaza, le gouvernement israélien a lancé des raids, mobilisant l'aviation, des chars et des fantassins, dans le nord de la Cisjordanie, où vivent près d'un demi-million de Palestiniens, visant notamment Jénine et Tulkarem. Le 6 février, Nour Chams a été prise pour cible. Au moins trois Palestiniens ont été tués, et plus de la moitié

des 13 000 habitants ont été contraints de fuir, alors que des bulldozers détruisaient des habitations.

C'est une véritable guerre que l'armée israélienne mène en Cisjordanie, voulant probablement préparer l'annexion de nouveaux territoires palestiniens, soutenue par la nouvelle administration américaine. Avec un cynisme revendiqué, la politique

de Trump s'inscrit en fait dans la continuité de celles que les puissances impérialistes ont toujours menées pour asseoir leur domination au Moyen-Orient, traçant des frontières en fonction de leurs seuls intérêts, appuyant des régimes dictatoriaux et intervenant militairement au mépris des aspirations des peuples de la région.

Marc Rémy

Trump persiste et signe

Malgré les vives réactions qu'il a suscitées, y compris au sein de l'administration américaine, en déclarant qu'il voulait déporter les Palestiniens pour construire « la Côte d'Azur du Moyen-Orient » sur les ruines de Gaza, Trump a réitéré son plan délirant.

Sur l'avenir des Palestiniens comme sur la souveraineté du Groenland ou celle du canal de Panama, Trump exprime ses desiderata sans les recouvrir, comme tant d'autres dirigeants impérialistes plus hypocrites, de l'invocation à un prétendu « droit international ». Fort de la puissance économique, technique et militaire des États-Unis, disposant, avec son allié israélien, d'un gouvernement déterminé à chasser les Palestiniens de leurs terres et d'une armée qui a prouvé sa capacité à intervenir contre tous ses voisins, Trump voudrait régler la vieille question palestinienne en se débarrassant des Palestiniens.

Le 10 février, pour lever l'ambiguïté de sa première annonce, il précisait sur Fox News que les Palestiniens évacués de Gaza pour reconstruire l'enclave bombardée ne pourraient plus

jamais y revenir. Le même jour, il a menacé la Jordanie et l'Égypte, les deux pays où il envisage de déporter la plupart des Gazaouis, de leur couper l'aide financière et militaire américaine si leurs dirigeants persistent à refuser son plan.

Alliés des États-Unis et dépendant de leur aide, le roi Abdallah de Jordanie et le dirigeant égyptien Al-Sissi, n'ont aucune envie d'accueillir sur leur territoire près de deux millions de Palestiniens déportés. Ils sont très conscients que ces damnés de la terre apporteraient un ferment de révolte parmi les classes pauvres et qu'ils deviendraient une source d'instabilité dans leurs pays, déjà travaillés par la crise économique et les inégalités sociales. Cherchant à desserrer l'étau, Al-Sissi répète « qu'il faut commencer la reconstruction de Gaza sans déplacer les Palestiniens et en

préservant leur droit à vivre sur leur terre ».

L'Arabie saoudite, autre alliée des États-Unis, avait entrepris de normaliser ses relations avec Israël avant le 7 octobre 2023. Si elle acceptait de soutenir le plan Trump et participait, avec le Qatar ou les Émirats arabes unis, au financement de cette « Riviera du Moyen-Orient », elle apparaîtrait auprès de tous les peuples arabes comme la complice de cette « Nakba » du 21^e siècle, une nouvelle « catastrophe » reproduisant celle de 1948.

Au fond, n'en déplaise à Trump, qui veut remodeler le Moyen-Orient à sa guise, aux dirigeants des puissances secondaires qui jouent les horrifiés devant ses propos mais n'ont jamais hésité à massacrer des peuples, aux dirigeants israéliens qui volent les terres palestiniennes, aux dirigeants des pays arabes, le principal obstacle demeure les peuples de la région, à commencer par les Palestiniens, déterminés à ne se laisser ni déporter ni exterminer.

Xavier Lachau

Sur France info : deux millions d'humains, un "détail" !

Mercredi 5 février, au lendemain des déclarations de Trump proposant de transformer Gaza en paradis pour touristes après en avoir expulsé la population, France Info organisait un débat sur le thème « Gaza Côte d'Azur, et si c'était possible ? »

Passant sur l'expulsion des deux millions de Palestiniens, la chaîne publique posait la question de la faisabilité technique, financière et commerciale de cette « Côte d'Azur » à un spécialiste, représentant l'industrie hôtelière. Et ce dernier de disserter sur le fait qu'il n'était pas si facile d'attirer le chaland, rappelant les désastreuses conséquences sur les bénéficiaires de ses collègues des... grèves d'éboueurs et des reportages sur les punaises de lit parisiennes. On appréciera le parallèle avec la vie dans les ruines de Gaza. L'émission semblait toutefois conclure à la faisabilité du projet.

Devant le tollé suscité

jusqu'au sein de sa rédaction par un tel mépris des droits et même de la vie de deux millions d'êtres humains, la direction de la chaîne a dû supprimer l'émission de son site, la qualifiant d'« inappropriée et regrettable ».

Ces quelques minutes en disent long en effet, comme l'attitude de la direction de la chaîne. L'émission n'a pas été retirée parce qu'elle mentait sur Gaza, ce mensonge s'ajoutant à bien d'autres et à bien d'autres malhonnêtetés. Elle a été retirée parce qu'elle montrait trop ouvertement comment se fait l'information sur Radio France.

Paul Galois

Palestine : des milliers de prisonniers

Lors du retour des otages israéliens, le 8 février, leurs familles se sont émues de leur état de santé après quinze mois de captivité, dans les conditions de survie difficiles de Gaza, sous les bombardements incessants.

C'est bien sûr compréhensible, même si la décence n'était pas la caractéristique principale des comptes rendus médiatiques.

Un silence assourdissant continue de régner, en même temps, chez les commentateurs qui ne rappellent guère la catastrophe humaine, alimentaire et sanitaire qu'ont vécue et continuent de vivre les Gazaouis qui ont survécu aux bombardements ! La faim, la privation d'eau et de médicaments, l'absence d'hygiène et de sommeil ont été des mois durant le quotidien des deux millions de Palestiniens de Gaza.

Échangés contre les otages israéliens, les prisonniers palestiniens libérés reviennent eux aussi bien souvent vieillissants, affaiblis ou malades, selon la durée de leur détention dans les geôles israéliennes. Sur les 183 libérés le 8 février, 18 purgeaient des peines de prison à vie et 54 des peines de longue durée. Parmi eux, sept ont dû être hospitalisés, en raison des mauvais traitements subis dans les prisons. En outre, sept autres condamnés à la prison à vie ont été expulsés vers l'Égypte. La chaîne Al Jazeera a dénoncé l'état critique de nombre de prisonniers libérés, à cause de « la famine et de la déshydratation, ainsi que d'une négligence médicale délibérée qui a persisté tout au long de leurs années d'emprisonnement. Leur souffrance ne s'est pas limitée à ces mesures ; ils ont également subi des tortures

physiques et psychologiques. Plusieurs prisonniers libérés ont déclaré avoir été soumis à de violents passages à tabac jusqu'aux derniers instants avant leur libération et avoir été privés des besoins les plus élémentaires de la dignité humaine. »

Pour comble, le Club des prisonniers palestiniens a dénoncé les perquisitions, les agressions commises par l'armée israélienne à Bethléem, Hébron et Kobar en Cisjordanie, la nuit précédant la libération du 8 février, contre des familles attendant les détenus.

Leur libération ne met pas fin au harcèlement dont ces Palestiniens font l'objet. Beaucoup disent avoir reçu des menaces de la part des services de renseignement israéliens et des convocations pour un interrogatoire. L'État hébreu ne leur accorde qu'une liberté surveillée, conditionnelle et vraisemblablement précaire.

Avant la trêve et les libérations de prisonniers, plus de dix mille Palestiniens étaient encore détenus par le gouvernement Netanyahu, dont plus de 3 300 en détention administrative, sans inculpation ni jugement. L'un des plus récents, le docteur Hosam Abou Safiya, directeur de l'hôpital Kamal-Adwan de Gaza, arrêté après que les forces armées israéliennes ont détruit le bâtiment où il continuait de soigner, est toujours détenu, et ses proches n'en ont aucune nouvelle.

Viviane Lafont



Dans le port d'Algier.

Algérie-France : surenchère et vrais enjeux

La crise diplomatique franco-algérienne, déclenchée l'été dernier après la reconnaissance par le gouvernement français de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, n'en finit pas d'être instrumentalisée de part et d'autre de la Méditerranée.

Après l'épisode Doualemn, du nom de l'« influenceur » expulsé précipitamment vers l'Algérie, les dirigeants de droite et d'extrême droite ont, dans une surenchère nationaliste qui flatte tous les nostalgiques de l'Algérie française, exigé que la France lave ce qu'ils considèrent comme un affront. Bruno Retailleau, qui avait ordonné l'expulsion, propose « d'abroger les accords de 1968 » accusés de favoriser une vague migratoire en provenance d'Algérie. Darmanin qui, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, avait divisé par deux le nombre de visas accordés aux Algériens, propose, lui, de supprimer les visas diplomatiques délivrés aux dignitaires du pouvoir algérien. Désireux de ne pas se laisser doubler sur sa droite, Éric Ciotti, allié du RN, a qualifié l'Algérie d'État voyou. Quant à Marine Le Pen, elle a déclaré que « la colonisation n'avait pas été un drame pour le peuple algérien » et que si elle arrivait au pouvoir elle ferait avec l'Algérie « ce que Donald Trump a fait avec la Colombie ».

Si ces politiciens espèrent capitaliser des voix lors des prochaines élections en surfant sur les préjugés xénophobes, cette surenchère est jugée irresponsable par les dirigeants des 6 000 entreprises implantées en Algérie. Leur représentant, Michel Bisac, dénonce l'« hystérisation » du débat qui « ne rend pas service » aux opérateurs français. « On ne s'assoit pas sur 4 milliards et demi d'euros d'exportations françaises vers

l'Algérie », a-t-il dit. Certains craignent d'être remplacés par des fournisseurs turcs ou chinois, de même que les céréaliers français ont été largement supplantés par leurs concurrents russes, alors que l'Algérie était un de leurs plus gros clients.

Sébastien Lecornu, le ministre des Armées, a tempéré, en affirmant qu'au Sahel, « sur le terrain militaire, du renseignement ou du contre-terrorisme, nous avons besoin d'une bonne coordination entre Alger et Paris ». De son côté, le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a exigé la décontamination des sites pollués par les essais nucléaires français au Sahara. Il a aussi protesté contre « le traitement indigne réservé aux ressortissants algériens à leur arrivée dans les aéroports français ». Il espère ainsi apparaître comme le protecteur d'une diaspora inquiète d'être la cible de

l'extrême droite.

Au-delà de ces instrumentalisation, derrière le bras de fer entre les deux pays, il y a aussi la volonté de la bourgeoisie algérienne de renégocier l'accord signé en 2001 avec l'Union européenne, par l'intermédiaire de la France, et qu'elle juge aujourd'hui défavorable. Troisième fournisseur de l'Union européenne en gaz et en GNL (gaz naturel liquéfié), elle veut pouvoir désormais y exporter librement du ciment, des minerais, des produits agricoles et alimentaires, ce qui n'est pas le cas actuellement. Récemment, l'Union européenne avait même brandi des normes sanitaires pour interdire l'entrée des pots de la pâte à tartiner algérienne El Mordjene, que les gourmands s'arrachaient. Tebboune espère-t-il que Macron intercédera en sa faveur ?

Moins que jamais, les travailleurs des deux pays n'ont à épouser les querelles de leurs dirigeants respectifs, qui sont prêts à les dresser les uns contre les autres pour la prospérité de leurs affaires.

Leïla Wahda



L'accueil de prisonniers palestiniens libérés le 8 février.

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 245 (février 2025)

- Crise économique et crise politique
- Syrie : après Bachar al-Assad
- Mayotte : mépris colonial et social
- Automobiles chinoises
- Italie : Lotta comunista
- Karl Marx, Le Capital

Prix : 3 euros –
Envoi contre cinq timbres.



Ukraine : Trump ou l'impérialisme sans fard

Au sortir de la Première Guerre mondiale, Anatole France avait écrit : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels. » Les Ukrainiens viennent d'en avoir une brutale confirmation.

En effet, le 10 février, Trump a déclaré sur Fox News qu'il conditionnait la poursuite de l'aide américaine à l'Ukraine à ce que celle-ci lui cède pour 500 milliards de dollars de terres rares.

Ces terres rares sont en

fait 17 métaux indispensables à des secteurs industriels représentant une part notable de l'économie mondiale : le numérique (portables, écrans), l'énergie (voitures électriques, éoliennes en mer), le médical (robots, appareils) et

l'armement. Malgré leur nom, ces terres rares se trouvent en abondance sur terre et sous la mer. Mais seule une poignée de pays, dont la Chine, qui détient 60 % du marché mondial, exploitent ces métaux stratégiques car leur extraction et surtout leur traitement nécessitent d'énormes investissements.

Les États-Unis occupent la deuxième place en ce

domaine, mais loin derrière la Chine. En octobre dernier, leurs dirigeants ont donc vu une aubaine dans l'annonce d'un « plan de paix » appétissant pour leurs industries, friandes de terres rares, que Zelensky avait concocté. Il proposait à ses « partenaires » dans la guerre avec la Russie, un « accord spécial » prévoyant « l'exploitation commune des ressources stratégiques », dont « l'uranium, le titane, le lithium, le graphite et d'autres ressources de grande valeur ».

Cela a si bien intéressé le « partenaire » américain qu'il réclame, pour ses grands groupes, l'exclusivité de l'exploitation de ces ressources. Et tant pis pour les « partenaires » européens qui n'auront que ce dont les trusts américains ne voudront pas !

Dans l'hypothèse où Zelensky n'aurait pas saisi qu'il n'avait guère le choix,

Trump lui a mis les points sur les i. Dans l'interview à Fox News, il a lâché : « Les Ukrainiens pourraient se retrouver russes un jour comme ils pourraient ne pas être russes un jour. » En somme, leur avenir ne dépendra que du bon vouloir de Washington.

Trump a ajouté qu'une « partie de ces ressources minérales se trouvent en zone occupée » par l'armée russe, ce qui était encore une façon de menacer son « allié » ukrainien : vu la progression constante des troupes russes, Kiev risque bientôt de ne plus avoir que peu de terres rares à marchander. Et, dans ce cas, la Maison Blanche pourrait négocier la future exploitation de ces métaux stratégiques plutôt avec le Kremlin. Trump a d'ailleurs reconnu avoir discuté récemment avec Poutine, et que ce n'est pas la première fois.

Pierre Laffitte



Guerre commerciale : avec la peau des travailleurs

Dans la guerre des tarifs douaniers qu'il a réenclenchée, Trump a multiplié les annonces contradictoires. Les taxes de 25 % à l'encontre des produits mexicains et canadiens, annoncées le 31 janvier, ont été reportées quelques jours plus tard.

En revanche une taxe supplémentaire de 10 % sur les produits en provenance de Chine devrait s'appliquer.

Les droits de douane sur les produits chinois ne sont pas nouveaux. Il est significatif que Trump ait renoncé aux 60 % de taxes douanières qu'il se promettait, pendant sa campagne électorale, d'appliquer aux produits venant de Chine. L'économie américaine dépend en grande partie des produits chinois, qui sont intégrés ou revendus avec profits par les capitalistes américains. Ceux-ci ne voulant pas baisser leurs marges, ils peuvent s'entendre pour augmenter leurs prix : 60 % des produits des supermarchés populaires Walmart viendraient de Chine. Ce sont donc les consommateurs américains qui subiront sans doute

les conséquences de cette taxation. Si les capitalistes américains changent de fournisseurs, ce seront les travailleurs chinois qui seront mis au chômage.

La Chine a protesté contre la majoration de 10 % des droits de douane sur ses produits importés aux États-Unis. Certains se sont moqués des prétextes avancés par Washington... la lutte contre le trafic de Fentanyl, la guerre de l'opium à l'envers. Mais l'Angleterre, au 19^e siècle, a réellement fait la guerre à la Chine pour pouvoir y vendre son opium. Aujourd'hui, la drogue n'est qu'un ridicule prétexte dans la bouche de Trump, mais cache des enjeux plus sérieux. Plus qu'un moyen d'inciter les capitalistes à produire sur le sol américain, les 10 % de droits de douane supplémentaires

sont un moyen de coercition et de chantage dans la guerre commerciale avec Pékin. Les dirigeants chinois ont d'ailleurs répliqué mollement et proposé de relancer la première phase de l'accord commercial avec les États-Unis signé en 2020 à la fin du précédent mandat de Trump. La Chine s'était alors engagée à augmenter ses achats et ses importations de produits manufacturés, agricoles, énergétiques, et de services en provenance des États-Unis, pour un montant d'au moins 200 milliards de dollars, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021. Elle n'avait rempli cet engagement qu'à moitié, invoquant la pandémie de Covid-19.

Cette guerre commerciale ne fait que se prolonger et sans doute s'approfondir. Le monde du travail y est perdant économiquement de tous les côtés. Et il sera perdant politiquement s'il emboîte le pas aux nationalistes de tout bord.

Serge Benham

États-Unis : le scandale des opioïdes

7,4 milliards de dollars d'amendes pour 35 milliards de revenus : la société pharmaceutique Purdue et la riche famille Sackler qui la possédait viennent d'être (légèrement) égratignées.

La justice américaine les a condamnés pour avoir, comme l'a dit la procureure chargée de l'affaire, « joué un rôle central dans le commencement et la propagation de l'épidémie liée aux opioïdes ».

Ce n'est pas cher payé pour une catastrophe sanitaire déclenchée à partir des années 1990 par la très agressive campagne de marketing de Purdue. Elle a fait croire – en contradiction avec toutes les données scientifiques et médicales qu'elle connaissait parfaitement – qu'un morphinique très puissant, l'Oxycontin, pouvait calmer la douleur sans provoquer la terrible et bien établie dépendance causée par cette famille de médicaments.

Après des prescriptions délivrées à près de 100 millions de patients, on dénombre au total 700 000 morts d'overdose par opioïdes aux États-Unis, et le compteur tourne encore à plus de 75 000 par an

à présent, alors que les cartels de la drogue ont repris le marché des patients rendus dépendants aux opiacés en remplaçant l'Oxycontin de Purdue par le Fentanyl.

Mais, derrière ces criminels en blouse blanche épinglés (avec modération) par la justice, se profile de fait l'ensemble de l'industrie pharmaceutique. Comme l'a dit la procureure, à propos de la seule famille Sackler, elle « cherche sans relâche à engranger des bénéfices au détriment de patients vulnérables ».

Hughes Jackson



Grèce, 1944-1945 : Churchill et Staline contre la population

En octobre 1944, les troupes anglaises étaient accueillies en libératrices par la population grecque, mais dès décembre elles la bombardaient, donnant ainsi le coup d'envoi à ce qui allait devenir une guerre civile de plusieurs années.

En Grèce, la Deuxième Guerre mondiale avait commencé en octobre 1940 par l'attaque de l'Italie fasciste, suivie en avril 1941 par celle de l'Allemagne hitlérienne. Le pays avait subi la triple occupation des puissances de l'Axe, l'Allemagne, l'Italie et la Bulgarie.

La population avait dû faire face à des occupants secondés par un gouvernement grec collaborateur et des organisations fascistes. La famine de l'hiver 1941-1942 avait fait des dizaines de milliers de morts. Les représailles aux actes de résistance, les arrestations, les exécutions sommaires, les déportations, les incendies de villages s'étaient multipliés.

La résistance communiste

En septembre 1941, le Parti communiste grec (KKE) créa un Front national de libération, l'EAM, puis l'Armée populaire de libération nationale, l'ELAS, qui finit par englober la résistance dans les villes et des groupes de partisans menant la guérilla aux occupants. À l'été 1944, quand les troupes allemandes se retirèrent, l'influence de l'EAM et de l'ELAS s'étendait à tout le pays.

Adoptant la politique de l'Internationale stalinisée, la direction du KKE avait abandonné toute perspective d'une révolution prolétarienne. Depuis 1934, elle affirmait que, dans un pays peu développé comme la Grèce, la première étape devait être une révolution démocratique bourgeoise. La Grèce était alors une monarchie et un pays pauvre, sous la tutelle des banques européennes, connaissant des coups d'État militaires périodiques, dont celui de Metaxas en 1936, qui avait assassiné, emprisonné ou déporté les opposants, en

particulier ceux du Parti communiste.

Le but de l'EAM était l'élection d'une Assemblée constituante et la formation d'un gouvernement provisoire issu des partis ayant lutté contre l'occupant. Dans des régions déjà libérées, l'EAM-ELAS mit sur pied un pouvoir local, le « gouvernement de la Montagne », qui voulait préfigurer le futur gouvernement de la Grèce libérée, et sur lequel le contrôle du KKE était étroit.

Au sein de la population pauvre, le sentiment national éveillé par la lutte contre l'occupant se doublait d'un espoir d'émancipation sociale, en particulier dans les quartiers ouvriers de la capitale. Les militants, les sympathisants du KKE et une partie de la population attendaient la mise en place d'un nouveau pouvoir, qui aurait été une sorte de république populaire, la « laocratia ».

La « libération » selon l'impérialisme britannique

Pour Churchill et les dirigeants britanniques, il n'était pas question de céder un pouce de leur influence dans cette région. La Grèce, sa monarchie et ses gouvernements étaient depuis longtemps leur point d'appui vers le Moyen-Orient et le canal de Suez.



Vingt-huit manifestants furent abattus lors du soulèvement de décembre 1944, à Athènes.



Combattants de l'ELAS, à l'été 1944, en Grèce continentale.

En 1943, après la déroute allemande devant Stalingrad et la défaite prévisible du régime hitlérien, le problème du partage du pouvoir dans l'Europe d'après-guerre était posé. Le souci des Alliés était d'éviter qu'une nouvelle vague révolutionnaire ne se déclenche, comme après la Première Guerre mondiale, mais aussi de se partager les zones d'influence. Le 9 octobre 1944 à Moscou, Churchill obtint de Staline un partage d'influence sur les Balkans, laissant la Grèce à la Grande-Bretagne, la Roumanie à Staline, et partageant la Yougoslavie entre les deux.

Le 12 octobre 1944, dès le départ définitif des troupes allemandes, les troupes anglaises occupèrent le terrain. Peu après s'installa le gouvernement concocté par Churchill, dirigé par le vieux politicien Papan-dréou, prétendument démocrate mais surtout anticommuniste. Le rétablissement du pouvoir d'État sous l'autorité britannique, la reconstitution d'une armée nationale, de la police, de la gendarmerie et des services publics, exigeaient de désarmer l'ELAS.

Le gouvernement d'union nationale de Papan-dréou comptait quelques membres du KKE. Mais, en même temps, les autorités britanniques s'appuyaient

sur la résistance de droite, l'EDES, et reconstituaient des forces de répression englobant les anciens collaborateurs des nazis. Puis le chef des troupes britanniques, Scobie, ordonna la démobilisation des troupes de la Résistance. Georges Siantos, le dirigeant du KKE, s'opposa à l'ordre britannique et l'EAM, tout en proclamant son attachement à l'unité nationale, appela à une manifestation pacifique le 3 décembre 1944 à Athènes et à une grève générale le lendemain. La manifestation fut interdite et la police tira, faisant vingt-huit morts et de nombreux blessés.

L'écrasement

Les jours suivants, une partie de la population répondit spontanément aux provocations des groupes réactionnaires, s'attaqua au siège de la police protégé par les tanks britanniques. Les organisations locales de l'EAM et des syndicats débordèrent largement les objectifs de sa direction, qui appelait au calme.

En refusant de démobiliser les troupes de l'ELAS, Siantos avait espéré faire pression pour obtenir un « vrai » gouvernement d'unité nationale. Si la direction du KKE désigna comme ennemis les groupes réactionnaires, ex-collaborateurs des nazis, elle essaya de ménager les « libérateurs » anglais.

Alors que l'affrontement était engagé, cette politique du Parti communiste ne voulant rien d'autre qu'un gouvernement d'union avec des représentants bourgeois laissait les travailleurs sans perspective et allait faciliter leur écrasement.

Le 5 décembre, Churchill télégraphia à Scobie : « Vous devez neutraliser ou détruire les bandes EAM-ELAS qui approcheront de la ville (...) N'hésitez pas à agir comme si vous vous trouviez dans

une ville conquise où une révolte serait en cours. » Une partie des bataillons de l'ELAS, bloqués dans le nord du pays, restèrent loin du champ de bataille d'Athènes. Sous les bombardements de l'aviation anglaise, ceux d'Athènes et la population des quartiers ouvriers se battirent avec acharnement contre la Garde nationale et les Bataillons de sécurité qui recrutaient dans la jeunesse des beaux quartiers.

Les staliniens du KKE n'oublièrent pas de combattre ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis intérieurs : la bataille d'Athènes fut aussi pour eux l'occasion d'éliminer leurs opposants, en particulier les trotskystes. Après les avoir traqués pendant l'occupation dans les prisons et les maquis, ils continuèrent cette répression dans les villes, entre autres dans les quartiers ouvriers d'Athènes. La police secrète du KKE, l'OPLA, se chargea d'éliminer des centaines de ces opposants.

Le 30 décembre 1944, le quartier ouvrier de Kaisariani, bastion du KKE, capitula. Les 4 et 5 janvier 1945, très affaiblies, les troupes de l'ELAS durent quitter Athènes. Le 12 janvier 1945, l'armistice et, un mois plus tard, l'accord de Varkiza, imposé à l'EAM par les Britanniques et le gouvernement grec à leur solde, entérinèrent la défaite. Néanmoins, l'ELAS existait encore et le KKE gardait, dans la population des villes et des campagnes, une influence trop grande selon le régime, qui était bien décidé à l'éliminer. La guerre civile allait durer de 1946 à 1949. La terreur d'extrême droite allait s'abattre sur les militants et les anciens de l'ELAS. En ne voulant pas d'une révolution, la direction du KKE avait livré les travailleurs grecs à la répression.

Sylvie Maréchal



PIERRE FERRANDIS TRIBUNE DE LYON

PIC - Cestas: courrier en retard, La Poste responsable

La semaine du 20 janvier, presse écrite et journaux télévisés nationaux ont relaté les retards importants de courrier, plus particulièrement dans la région Aquitaine.

Certains interviewés se plaignaient d'avoir attendu plus de deux mois des résultats médicaux urgents, d'autres se voyaient couper le téléphone puisque l'opérateur ne recevait pas de paiement en retour d'une facture non arrivée.

C'est donc vers la Plateforme industrielle courrier (PIC) de La Poste de Cestas, qui traite le courrier, que les regards des journalistes se sont tournés. La direction a cherché à se dédouaner en avançant les arguments les plus mensongers. Ainsi, le retard d'environ un million de lettres serait dû à la grippe, à la neige et au verglas qui auraient perturbé le transport, ou aux usagers qui renseigneraient mal les adresses de leurs correspondants. Et pourquoi pas le frelon asiatique, le réchauffement climatique, la tectonique des plaques, ou les trois cumulés ?

La Poste ne dit pas que depuis plusieurs mois, à Cestas, les postiers, CDI, CDD et

intérimaires, ont vu arriver le courrier de départements supplémentaires, comme la Charente et la Charente-Maritime, ce qui augmente la charge de travail sans effectifs supplémentaires, bien au contraire. Et en ce début 2025, la direction de Cestas annonce qu'elle va aussi récupérer la Corrèze et la Creuse.

Au moment des fêtes de fin d'année, la direction pleurait à chaudes larmes qu'elle avait perdu des millions d'euros et qu'il fallait que les travailleurs de La Poste se serrent la ceinture. Elle a donc commencé par arrêter les heures supplémentaires et elle a renvoyé plusieurs dizaines d'intérimaires juste avant cette période.

Voilà les résultats de la politique de La Poste qui, comme tout patron, vise d'abord le résultat financier aux dépens des travailleurs, mais aussi des usagers.

Correspondant LO

Hôpital Mermoz - Lyon 8^e: une grève qui fait tache d'huile

Depuis le 13 janvier, différentes catégories de travailleurs de l'hôpital privé Jean-Mermoz, appartenant au groupe Ramsay Santé, sont en grève pour des augmentations de salaires et leurs conditions de travail.

La grève a commencé par les brancardiers, dont le salaire n'atteint le smic qu'avec des primes. Après trois semaines de grève et de présence à l'entrée de l'hôpital, ils ont repris le travail sans avoir obtenu satisfaction... mais avec une énorme colère. Mais le 27 janvier, les préparatrices et préparateurs en pharmacie se sont aussi mis en grève dans leur quasi-totalité, pour des revendications similaires et ils le sont toujours. Entre-temps, lundi 3 février, le service des Urgences a dû fermer, presque tout le personnel (infirmières, aides-soignantes, brancardiers...) s'était mis à son tour en grève.

Tous se battent pour les mêmes motifs : salaires insuffisants et bloqués ; conditions de travail éprouvantes avec des heures supplémentaires non payées ; pour des embauches et des

ouvertures de lits supplémentaires permettant la prise en charge de tous les malades. Vu les conditions de travail dans cet hôpital privé, les démissions sont nombreuses : 17 aux Urgences depuis deux ans par exemple.

La seule réponse de la direction, outre la réquisition de quelques grévistes, a été la fermeture des Urgences, l'arrêt d'un bloc opératoire et la déprogrammation de nombreuses interventions, en particulier des chimiothérapies reportées au désespoir des patients. Plusieurs médias locaux, *le Progrès*, France 3, BFM Lyon, s'étant fait les relais à la fois des revendications des grévistes et des inquiétudes des patients privés de soins, la direction de Ramsay s'est fendue d'un communiqué dans lequel elle dit qu'elle est « pleinement consciente des

préoccupations exprimées par les grévistes et travaille en collaboration avec les cadres pour trouver des propositions afin de répondre aux attentes des équipes ». En réalité, elle se moque autant des travailleurs que des usagers. Chaque fois que les grévistes sont reçus, elle leur oppose un « non » catégorique sur tout. Le directeur a montré son mépris en ne levant pas les yeux de son téléphone.

La direction prend prétexte de problèmes financiers, alors que tout le monde sait que le groupe Ramsay a fait des bénéfices plus que confortables l'an passé. Ce qui a fait dire à une gréviste des Urgences : « Ce n'est pas un directeur qui nous reçoit, c'est un banquier. »

La direction est loin d'avoir remporté ce bras de fer avec le personnel tant le mécontentement gagne d'autres catégories, comme les infirmières de nuit ou des blocs. Quoiqu'il en soit, cette lutte a déjà changé l'ambiance parmi les travailleurs de l'hôpital.

Correspondant LO



ACLU/EB

Protection de l'enfance : moins de moyens, un désastre

Jeudi 6 février, les services sociaux du département du Nord enregistraient de très nombreux grévistes. Environ 1 300 travailleurs, ainsi que des magistrats œuvrant tous en protection de l'enfance, ont manifesté sous les fenêtres du président du conseil départemental, Christian Poiret.

La semaine précédente, ce même président avait

hurlé face à des manifestants : « Si vous n'êtes pas contents, allez travailler ailleurs ! ». Cet élu de droite, aux finances du département depuis 2015, a continué de marteler son discours odieux, sans aucune once de culpabilité devant la commission d'enquête parlementaire qui l'a auditionné le 5 février sur sa gestion calamiteuse de la protection de l'enfance.

« Poiret, t'es foutu, les éduc' sont dans la rue ! », « Sans la prévention, les quartiers crèvent ! », « Educ' sacrifiés, jeunesse menacée » ! La colère était grande face à la baisse des moyens, comme par exemple la réduction de 3 millions d'euros sur le budget de 2025 pour la prévention spécialisée, qui équivaut à la suppression d'environ 60 postes

sur 300. La colère gronde depuis plusieurs années déjà, les conditions de travail se dégradent de plus en plus, et les baisses de budget sont désastreuses. De très nombreux enfants et des jeunes sont abandonnés, laissés sans solution.

Les travailleurs sociaux du département et des associations restent mobilisés auprès des publics les

plus vulnérables, ceux-là mêmes qui sont de plus en plus soumis aux politiques agressives antisociales de l'État. Ils sont décidés à maintenir la pression sur l'exécutif départemental et sur le gouvernement, qui coupent dans les budgets indispensables à la population pour réserver les milliards aux grosses entreprises.

Correspondant LO

NTN – Allonnes : les licenciements ne doivent pas passer

La direction de l'entreprise NTN d'Allonnes, près du Mans, a annoncé la suppression de 127 emplois. Il s'agit d'une véritable saignée pour les 620 travailleurs de cette usine qui fabrique des transmissions pour de nombreuses marques automobiles.

Et encore plus pour les ouvriers de production, qui perdraient 72 postes sur 300. À cela il faut ajouter l'annonce de 31 suppressions de postes à NTN Crézancy, dans l'Aisne, soit un tiers de l'effectif total de l'usine. Au total, 158 emplois sont donc menacés par le mal nommé plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) que prévoit le groupe NTN transmissions Europe. Cette annonce vient deux mois et demi après l'annonce concernant l'usine Valeo de La Suze, à quelques kilomètres de là, qui a laissé 300 travailleurs et leur famille sur le carreau.

La direction de NTN met en avant les prétendues

difficultés de la situation économique : électrification du parc automobile, concurrence chinoise, baisse de la production automobile en Europe... Selon elle, tout cela engendre « le besoin de compétitivité de nos usines et génère des pertes financières qui compromettent leur avenir ». Ces arguments sonnent faux, venant d'un groupe mondial comme NTN comptant 22 600 salariés dans 73 sites de production sur 34 pays.

En réalité, NTN n'est pas si touché par la baisse du marché européen puisqu'il est présent sur tous les marchés du monde. Dans la concurrence effrénée que

se livrent les trusts automobiles et leurs sous-traitants pour se partager les profits gigantesques de cette industrie, les travailleurs paient le prix fort ; en étant licenciés pour des restructurations ou bien, s'ils ne le sont pas, parce que leur charge de travail augmente d'autant.

D'ailleurs, nombre de travailleurs de NTN Allonnes ne sont pas dupes et pensent, malgré les propos lénifiants de la direction, que ce PSE n'est qu'une première vague avant la fermeture totale de l'usine.

La CGT, majoritaire dans l'entreprise, suivant la ligne de la CGT de la métallurgie, prône une « réindustrialisation » qui se décline dans ce cas par une demande à la direction de NTN de transférer à Allonnes la production son usine de Sibiu, en Roumanie, qui produit les mêmes transmissions. Ainsi, quand le groupe NTN met en compétition les travailleurs d'Allonnes et de Sibiu, la CGT rentre dans le jeu de cette division entre travailleurs français et roumains... ayant le même patron. Or c'est bien NTN qui tire et les ficelles de cette division et les cordons de la bourse à profits. En 2024, rien que la filiale européenne de ce trust a versé 68 millions d'euros de dividendes.

Entre les profits de NTN à l'échelle du groupe et ceux encore plus mirobolants des trusts automobiles qui sont les donneurs d'ordre, il y a largement de quoi maintenir tous les emplois.

Correspondant LO



La Redoute – Wattrelos : pas question de se laisser faire !

Lors d'un CSE extraordinaire convoqué le 6 février, la direction de la Redoute a brutalement annoncé sa décision d'externaliser les 322 salariés de Quai 30 à l'entreprise ID Logistics. Au CSE du 30 janvier elle avait pourtant nié tout transfert. Elle veut mener son opération tambour battant car elle compte boucler l'affaire avec un transfert le 1^{er} juin.

Il n'est pas dit qu'elle réussisse son coup ! Les travailleurs se sont mobilisés pour contester ce qui équivaut au vol du reliquat de la fiducie. Cette structure, créée en 2014 par le milliardaire Pinault lors de la vente de La Redoute, avait été dotée de 180 millions d'euros pour financer le reclassement des travailleurs. Il reste 44,5 millions qui ont basculé sur les comptes de La Redoute le 1^{er} janvier de cette année.

Dans chacune des quatre équipes, des débrayages ont été organisés par des travailleurs bien en colère car ils considèrent comme un vol de ce qui avait été acquis par leur lutte. Depuis l'annonce de l'externalisation, et, après la stupéfaction, la colère est montée, et les débrayages ont recommencé

dans toutes les équipes.

Pour beaucoup de travailleurs, il s'agit maintenant d'organiser la mobilisation. Comme le dit le premier tract voté dans une assemblée qui a regroupé une centaine de travailleurs de toutes les équipes lundi 10 février, il faudra imposer d'abord de ne perdre absolument rien et de faire payer le plus cher possible à La Redoute « qui voudrait nous larguer à ID Logistics, après nous avoir exploités des dizaines d'années, comme de vulgaires chaussettes ».

Vendredi 14 février, une assemblée générale était prévue devant le siège, avant de faire un comité d'accueil aux dirigeants de La Redoute et d'IDLogistics pour la deuxième réunion du CSE.

Correspondant LO



Dassault – Cergy : une CGT en ordre de bataille derrière le patron

Dans la concurrence entre les différents fabricants d'armes, les industriels américains ont l'avantage de la taille, celle de leur industrie, comme celle de leur armée et celle de leur État. Ils sont, et de loin, les premiers fabricants et fournisseurs d'armement.

Les pays qui achètent tout ou partie de leur équipement militaire aux États-Unis, ne serait-ce que quelques pièces essentielles, se mettent donc de fait sous la tutelle américaine. C'est pourquoi, pour sa publicité, l'avionneur Dassault fait

valoir que ses Rafale non seulement tuent aussi efficacement que les F-35 de Lockheed Martin, mais qu'ils le font en toute indépendance, ne comportant aucune pièce sous licence américaine.

Dans ce combat pour le profit, sur le terrain de la

mort et de la préparation de la guerre, le patron Dassault est rejoint et appuyé par le syndicat CGT de l'usine de Cergy, dans le Val-d'Oise. Dans un tract du 28 janvier, le syndicat reprend exactement les arguments du patron, écrivant « Acheter un Rafale, c'est garder sa souveraineté. »

Non contente de jouer aux soldats de plomb en prétendant conseiller les états-majors des divers armées européennes sur leurs choix

aéronautiques, la CGT pose au responsable industriel national. Elle écrit : « Si le Rafale existe aujourd'hui c'est parce que les élus CGT ont défendu l'idée d'un avion franco-français dans toutes les instances politiques au début des années 80. » À croire que Dassault attendait la CGT pour décider de la meilleure façon d'engranger des profits et que l'État demandait l'avis des syndicats avant d'engranger le patronat par ses

commandes sous prétexte de défense nationale !

Cet alignement total sur les positions patronales a une conséquence. À aucun endroit le tract n'évoque les milliards de bénéfices de la famille Dassault, ni le fait que, pour les conserver et les accroître, les travailleurs paieront l'addition, sur les chaînes de montage avant de le faire sur les champs de bataille.

Correspondant LO

Lidl : des travailleurs en colère

Vendredi 7 février, plusieurs milliers de travailleurs des entrepôts et magasins Lidl ont fait grève, répondant à un appel de quasiment tous les syndicats après l'annonce d'une augmentation de seulement 1,2% des salaires, donc inférieure à l'inflation officielle.

La grève a touché 300 magasins et plusieurs dizaines de dépôts. Sur les 46 000 salariés de Lidl France, ce sont ainsi plusieurs milliers de travailleurs qui y ont participé, en particulier dans le Sud-Ouest. Si l'augmentation minable annoncée par la direction a servi de déclencheur, les grévistes en ont profité pour dénoncer des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

En Moselle, les Lidl de Forbach, Creutzwald, Sarreguemines et Hambach ont baissé le rideau et les piquets de grève étaient dynamiques. Des pancartes dénonçaient par exemple « *Les 5 fruits et légumes de Lidl : on est pressés comme des citrons ; il faut toujours appuyer sur le champignon pour faire le travail de deux ; on nous raconte souvent des salades ; on compte pour des prunes ; et avec tout ça on*

doit garder la banane pour accueillir le client. »

Lidl a bien tenté de garder certains magasins ouverts, comme celui de Moncel-lès-Lunéville (Meurthe-et-Moselle) où treize chefs ont été dépêchés pour remplacer... quatre employés. En soi, c'était l'aveu du sous-effectif quotidien. Sur la plateforme logistique voisine de Gondreville, dont la quarantaine de salariés était en grève, les travailleurs ont raconté comment, au secteur sec, ce sont 1 283 colis par jour qu'il faut manipuler soit, avec une moyenne de six kilos par carton, sept tonnes par jour et par opérateur. Depuis 2022 seulement, près de 2 000 départs au total n'auraient pas été remplacés selon une déléguée centrale FO.

Les grévistes s'opposent aussi à la décision de Lidl

d'ouvrir l'ensemble des magasins les dimanches matin à partir du 1^{er} juin. La semaine de travail s'étale déjà sur six jours et, bien souvent, ils découvrent des changements de leurs horaires la veille pour le lendemain, au détriment de leur vie personnelle. L'ouverture le dimanche reviendrait donc à mettre ce jour-là aussi à la disposition du patron.

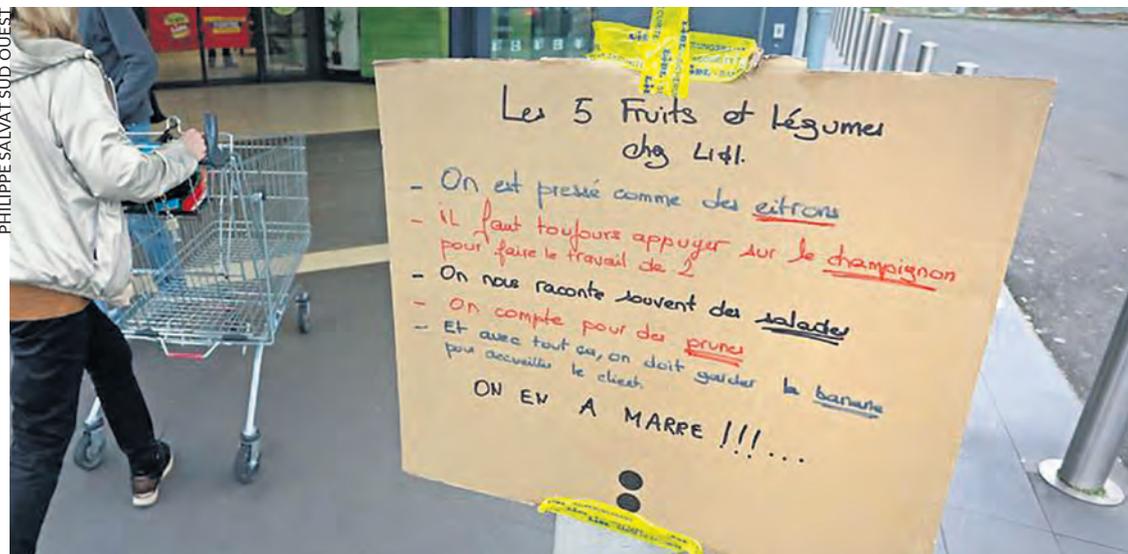
Le choix de faire grève dans des magasins qui comptent souvent moins de dix salariés n'est pas facile. Mais la minorité active qui s'est manifestée le 7 février a obligé la direction nationale de Lidl à convoquer une réunion sur les salaires et les conditions de travail le 14 février.

Lidl est un géant mondial de la distribution dont le chiffre d'affaires s'élevait, tous pays confondus, à 125,5 milliards d'euros en 2023, en hausse de 9,4%. C'est dire si l'argent existe pour imposer des conditions de travail et de salaire dignes.

Marlène Stanis



BORIS REBEYROTTE SUD OUEST.



Rochefort et Saintes : "On n'est pas content!"

Les travailleurs des magasins Lidl de Rochefort et Saintes, en Charente-Maritime, comme ceux du reste de la France étaient appelés par les syndicats à la grève illimitée à partir du 7 février.

Ce jour-là, ils étaient une vingtaine devant un des magasins Lidl de Rochefort brandissant des pancartes pour signifier aux clients qu'ils étaient en grève. Une des travailleuses expliquait

que « *chaque départ n'étant pas remplacé, on se retrouve à faire le travail de deux sans le salaire de deux* », une autre voulait garder les dimanches pour « *la vie de famille* ».

Les travailleurs demandent une augmentation de salaires dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, de meilleures conditions de travail et s'opposent à l'ouverture du magasin le dimanche.

Un groupe de salariées du Lidl de Saintes, fermé du fait de la grève, était présent au piquet de grève à Rochefort. Elles scandaient « *On n'est pas content* ». Il y a de quoi : elles travaillent et elles n'arrivent pas à joindre les deux bouts, leur vie de famille est sacrifiée. Ce qu'expriment les grévistes de Lidl est ce que ressentent tous les travailleurs.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent Conditions d'exploitation et salaires de misère

J'ai travaillé 15 ans chez Lidl en banlieue parisienne. En 15 ans, j'ai eu 200 euros d'augmentation. À la retraite depuis un an, j'ai 908 euros de pension, passée à 944 euros au 1^{er} février, plus une complémentaire.

J'ai eu deux accidents au travail. Notamment, une fois, je me suis pris le pied dans un fil qui dépassait d'une palette, qui aurait dû être filmée. Je suis, depuis un mois, reconnue handicapée à 10 %.

Dans le magasin où j'ai travaillé, nous étions 50 salariés inscrits sur le planning mais, entre ceux qui allaient dépanner ailleurs et qui ne revenaient pas et les arrêts de longue maladie, on était en réalité 20. Sur ces 20, entre les deux jours de congé hebdomadaire, les congés payés, les arrêts maladie ponctuels, en réalité le magasin tournait avec cinq à six personnes.

Les EP, équipiers polyvalents, ouvrent le matin, à 6 heures. Chaque matin arrivent de l'entrepôt sept palettes de frais, douze de fruits et légumes, entre dix et quinze de détails, trois de surgelés, trois de volailles ainsi que les complètes, c'est-à-dire les packs d'eau, jus de fruit, lait... À 8 h 30, tout doit être fini, affichage, rayonnage et nettoyage compris, à cinq ! Les lundis

et jeudis, en plus des palettes quotidiennes, il y a des actions commerciales qui représentent dix palettes supplémentaires.

Lors des formations, on nous dit qu'il faut apprendre à penser « *priorités* ». Quand on nous donne trois ordres en même temps, comment les cas, on se fait engueuler. Entre nous, on pensait qu'il fallait que l'on soit au moins dix. Il n'y a que quand un grand chef passe que l'effectif grossit, pour la vitrine. Au vestiaire, une injonction nous agaçait, quotidiennement on lisait sur le miroir, une fois notre tenue enfilée : « *Vous êtes bien habillés ? Maintenant souriez et sortez !* » Ben voyons !

Lidl passe pour bien payer ses salariés parce qu'on commence à 1 600 euros au lieu du smic. En nous rendant polyvalent, le patron économise deux salaires par salarié !

Voilà comment les actionnaires de Lidl qui pleurnichent en ce moment font des chiffres d'affaires et des bénéfices faramineux. Vendredi 7 février, j'étais très contente d'avoir des nouvelles de mes anciens collègues. Ils se sont mis en grève. Le magasin a fermé. C'est la fierté.

Une lectrice

Mulliez : une famille en or

L'émission Cash Investigation du 6 février s'est intéressée à la famille Mulliez, l'une des plus riches de France. Si cette famille est omniprésente sur les zones commerciales avec ses 130 enseignes, dont Auchan, Décathlon, Kiabi, Alinea, Jules, Midas, Norauto, Kiloutou, Boulanger..., elle cultive le secret concernant sa richesse.

L'Association familiale Mulliez (AFM) est composée de quatre holdings, dont dépendent en cascade 600 à 700 entreprises. Officiellement ce n'est pas un groupe : c'est ce que ressassent les actionnaires aux salariés qu'ils licencient pour ne pas avoir à les reclasser dans une autre enseigne de la « galaxie » Mulliez.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes, ces actionnaires mettent la devise familiale à exécution : « Tous dans tout. » Ainsi, en novembre dernier, un vaste plan de licenciements a été annoncé dans le groupe Auchan et, au même moment, les actionnaires de Decathlon, autre fleuron du groupe, se sont versé un milliard d'euros de dividendes.

Non cotée en Bourse, l'AFM n'a aucune obligation de publier ses résultats. Mais une vidéo dévoilée par les journalistes de Cash Investigation a montré une

cousinade un peu particulière : la réunion de tous les descendants de Louis Mulliez. Ces 300 actionnaires du groupe se sont partagé 674 millions d'euros de dividendes. La richesse professionnelle totale de la galaxie Mulliez se serait

élevée à 33,683 milliards d'euros fin 2021.

Ces résultats proviennent de l'exploitation des 650 000 travailleurs qui, de par le monde, font tourner les magasins et les entreprises sous-traitantes qui, au Vietnam, en Chine ou au Bangladesh fabriquent les produits pour ces différents enseignes.

« *Kiabi, la mode à petit prix* », ce slogan résume à lui seul le modèle économique de la famille dans les différents magasins, qui est



de vendre en grande quantité un grand nombre de produits à prix bas. Les salaires, eux aussi, sont tirés vers le bas à tous les bouts de la chaîne, et cela peut aller jusqu'au travail forcé chez certains sous-traitants.

Finalement, la richesse des Mulliez n'est pas tant un secret de famille qu'un secret de classe, celui de la bourgeoisie qui tire sa richesse de l'exploitation du prolétariat international.

Joséphine Sina

Alinea : vraie-fausse liquidation

En mettant en liquidation judiciaire en 2020 son entreprise d'ameublement Alinea, puis en la rachetant, la famille Mulliez a gagné 118 millions d'euros. Qui dit mieux ?

Pour réaliser ce miracle, la famille Mulliez a profité d'une ordonnance gouvernementale publiée dans la foulée de la première vague de Covid, autorisant un propriétaire à déclarer une entreprise en faillite avant de pouvoir la racheter lui-même. Cette mesure était tellement crapuleuse qu'elle a ensuite été abrogée.

Mais les milliardaires de la grande distribution avaient eu le temps d'en profiter.

Les Mulliez ont ainsi fait disparaître la dette de 180 millions d'euros d'Alinea, qu'ils ont ensuite racheté pour seulement 62 millions, récupérant donc au passage 118 millions d'euros. Mais ce n'est pas tout. Les prétendues

pertes d'Alinea avaient été sciemment planifiées au préalable. En 2017, la famille Mulliez avait cédé les murs d'une partie des magasins Alinea à une autre entreprise lui appartenant. Alinea se retrouvait donc locataire et payait des loyers – qui ont constitué une partie des 180 millions de dette – à une autre entreprise Mulliez, pour qui c'était une recette !

Au total, dans cette opération, dix-sept des vingt-six magasins Alinea

furent fermés et près de mille salariés licenciés. L'ordonnance n'obligeait évidemment pas l'entreprise à les reclasser, alors même que la galaxie Mulliez dispose d'une myriade d'autres enseignes avec des postes équivalents.

On se demande pourquoi les patrons ne veulent pas du contrôle des travailleurs sur les comptabilités réelles des entreprises !

Thomas Baumer

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Sommet de l'IA: du bruit et des watts

En organisant à Paris un sommet sur l'Intelligence artificielle (IA), Macron, président sans majorité, a cherché à se placer sur la scène internationale et à montrer qu'il agit pour créer des emplois dans un secteur à la mode et supposé plein d'avenir.

Du côté de l'image, Macron a accueilli Modi, Premier ministre particulièrement réactionnaire de l'Inde, avec force accolades mais il a dû se contenter du vice-président américain et du vice-Premier ministre chinois, les deux pays les plus avancés en matière d'IA. Pendant trois jours, ministres et journalistes

ont vanté l'inventivité des start-up tricolores et les performances des mathématiciens ou informaticiens français, tout en déplorant qu'ils soient embauchés par Google et Meta ou exilés aux États-Unis. Ils ont mis au goût du jour le vieux slogan « En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ».

Un progrès gâché par le capitalisme

Avec le développement de l'Intelligence artificielle (IA), les dirigeants politiques et économiques annoncent triomphalement l'entrée de l'humanité dans une nouvelle ère de progrès technique. En réalité, ce sont les perspectives de nouveaux marchés qui les réjouissent tant.

L'IA représente une avancée technologique majeure, même si le terme « intelligence » est trompeur : il s'agit avant tout d'un perfectionnement des capacités informatiques, permettant de faire réaliser des tâches de plus en plus complexes à des ordinateurs de plus en plus puissants. Déjà, l'IA améliore l'autonomie des robots dans l'industrie, optimise la gestion des stocks et des flux logistiques, ou encore assiste les médecins en analysant des millions de données pour affiner les diagnostics et les traitements. Ces applications continueront de se perfectionner, ouvrant la voie à des avancées

significatives dans de nombreux domaines.

Mais, sous le contrôle des capitalistes, le développement de l'IA n'est orienté que par les perspectives de profits, dans le cadre d'une guerre économique incessante. Elle est ainsi déjà utilisée pour concevoir des armes plus sophistiquées et accroître la spéculation financière à une vitesse inédite. Plutôt que de libérer les travailleurs des tâches répétitives, elle devient un prétexte à des suppressions d'emplois. On ne peut même pas espérer qu'elle diminuera l'intensité du travail, pas plus que l'introduction des robots dans l'industrie

Du côté des emplois potentiels, Macron était tout fier d'annoncer un montant de 109 milliards d'euros d'investissements en France, chiffre qui n'est qu'une addition de promesses faites par divers pays.

La plupart d'entre elles, encore toutes virtuelles, concernent la construction dans diverses régions du pays de quelques dizaines de data centers, des centres de données numériques qui sont indispensables à l'entraînement comme au fonctionnement de tous les

programmes d'IA. Ces data centers sont d'immenses bâtiments, remplis de dizaines de milliers de puces très chères, spécialisées dans le stockage des données. Fonctionnant avec peu de personnel, ces bâtiments consomment beaucoup d'électricité pour être alimentés et refroidis, les plus gros nécessitant 1 gigawatt, soit la puissance fournie par une tranche entière de centrale nucléaire.

Alors qu'on nous rabâche qu'il faut réduire la consommation d'énergie pour enrayer le réchauffement

climatique, Trump, Macron et autres chefs d'État déroulent le tapis rouge à des firmes privées qui vont, chacune de leur côté, sans la moindre planification, construire des data centers énergivores pour développer des systèmes d'IA, pour la santé... ou pour l'armée. Quel que soit le domaine, informatique, chimie, pharmacie, transport, agroalimentaire, laisser le contrôle et le pouvoir de décision aux capitalistes, c'est aller de catastrophe en catastrophe.

Xavier Lachau

Maroc : pour la défense du droit de grève

Au Maroc, les 5 et 6 février, les principaux syndicats du pays appelaient à la grève générale contre une nouvelle loi qui s'attaque au droit de grève.



Enseignants en grève.

Si des débrayages ont eu lieu dans certaines entreprises privées, chez Renault à Casablanca et Tanger, ou dans le secteur minier, c'est dans le secteur public, l'administration, l'éducation, les collectivités locales et la santé que les travailleurs se sont le plus mobilisés. Les syndicats, qui qualifient cette grève d'historique, ont annoncé un taux de participation de 85 %, chiffre que le gouvernement s'est empressé de contester.

Cette attaque intervient alors que la flambée des prix alimentaires qui érode le pouvoir d'achat alimente le mécontentement populaire. Celui-ci est aussi nourri par la rapacité de nombreux patrons qui ne respectent même pas la hausse de 10 % du salaire minimum, qui avait fait l'objet d'un accord entre syndicats et gouvernement. Alors que le patronat profite du chômage de masse qui affecte 37 % des moins de trente

ans pour imposer ses conditions, cette attaque contre le droit de grève lui laisse les mains encore plus libres pour mettre au pas les travailleurs les plus combatifs.

Les syndicats se plaignent de ne pas avoir été consultés, mais semblent loin de vouloir engager vraiment la bataille. Ainsi, Allal Baba Lahcen, secrétaire général de la fédération des transports aériens de l'UMT, le principal syndicat, s'est voulu « responsable » et s'est vanté d'avoir évité le blocage du pays : « La mobilisation a été à presque 100 %, mais suite à plusieurs interventions pour ne pas bloquer les avions, nous avons décidé de ne pas mener une grève. »

Les travailleurs et les militants combatifs sont prévenus : pour se défendre, ils devront compter avant tout sur la puissance de leurs propres mobilisations et leur capacité de les contrôler.

Leïla Wahda



Un robot chirurgical sur un navire hospital américain.

Claire Dunois